

Retrait des dossards contrôle vétérinaire
de 8h à 9h30
Place d'Armes de la Citadelle
Boulevard du Général de Gaulle - 62000 Arras

Coordonnées GPS : E 002°45.774 _ N 50°16.963

CANITUR

de la Citadelle

+ 2 € si inscription sur place
Bulletin d'inscription au canicross

canivtt canimarche

DIMANCHE 19 AVRIL 2015

Participant maître

Nom :

Prénom :

Sexe : ☐ M ☐ F

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Mail :

Participant chien

Nom : Race :

Sexe : ☐ M ☐ F Date de naissance :/...../.....

Identification :

Puce :

Tatouage :

Numéro de Licence FSLC :

Club :

Certificat médical obligatoire pour les non-licenciés

Départs groupés par vagues	COURSES	Licenciés	Non-licenciés	Distances	Choix
9h45	canivtt (15 ans +)	8 €	10 €	6000 m	
10h45	canicross (15 ans +)	8 €	10 €	6000 m	
11h15	canimarche	3 €	4 €	6000 m	
11h45	canicross (enfant 1)	3 €	4 €	1000 m	
12h15	canicross court	4 €	4 €	2000 m	
12h15	canicross (enfant 2)	3 €	4 €	2000 m	
13h	canibaby	gratuit	gratuit	100 m	
14h	remise des prix				

Catégorie	sexe	âge	catégorie	Choix
Junior	M	de 15 à 17 ans	JM	
	F		JF	
Sénior	M	de 18 à 39 ans	SM	
	F		SF	
Vétérán 1	M	de 40 à 49 ans	V1M	
	F		V1F	
Vétérán 2	M	de 50 à 59 ans	V2M	
	F		V2F	
Vétérán 3	M	de 60 à 99 ans	V3M	
	F		V3F	
Enfant 1	M	de 7 à 10 ans	CME1	
	F		CFE1	
Enfant 2	M	de 11 à 14 ans	CME2	
	F		CFE2	

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance.

Une licence journalière de 2 € est incluse dans le montant de l'inscription des non-licenciés.

Il est interdit de faire avec le même chien deux courses adulte «canicross / canivtt».

Inscription au repas du samedi soir uniquement sur réservation (au plus tard pour le 12 avril 2015) - Au menu : APERITIF PASTA PARTY TARTE CAFE

Tarif : 9 euros - gratuit pour les 10 ans et avant.

Participera au repas du samedi soir ☐

Nombre de personnes :

Total euros :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je, soussigné(e), autorise mon enfant

à participer aux épreuves de canicross et dégage les organisateurs de tout incident. Je reconnais avoir été prévenu(e) par les organisateurs concernant mes responsabilités sur une atteinte physique et sur les actes du chien qui est sous ma garde.

Chien de 2^{ème} catégorie, attestation d'assurance en règle avec la législation en vigueur (article 1.1.7 du règlement FSLC.) Quelles que soient les circonstances, je déclare être responsable avant, pendant et après la course.

J'atteste être en possession d'un certificat médical d'aptitude au sport daté de moins d'un an (article 6 de la loi n°99-226 du 23 mars 1999.)

Chèque à l'ordre de R.J.S.L.

à envoyer avant le 12 avril 2015 à Mr Pascal HIEZ

15 rue du petit Saint Léger

62128 Saint-Léger

En signant ce bulletin, j'atteste avoir pris connaissance
du règlement FSLC en vigueur et m'engage à le respecter.

Date : / /

Signature :

CONTACT : pascal.hiez@sfr.fr ou 03 21 55 17 44